

Compte rendu de l'assemblée générale de la Société d'Ethnozootechnie
Tenue le 22 juin 2022 dans les locaux de l'Académie d'Agriculture de France
18 Rue Bellechasse, Paris 7^{ème}

Nombre de participants : 9. La séance est ouverte à 9 h 45.

Le Président Etienne Verrier remercie tout d'abord l'Académie d'Agriculture de France pour son accueil dans ses locaux. Il rappelle que la précédente Assemblée Générale (AG) s'est tenue le 02 juin 2021 en visio-conférence et remercie les adhérents qui sont présents aujourd'hui, au lendemain de la journée d'étude consacrée au jubilé de notre Société.

Philippe Kim-Bonbled, chargé de communication et développement à l'AAF souhaite la bienvenue à la SEZ au nom du Secrétaire Perpétuel, Constant Lecoœur. L'AAF a mission d'aider la SEZ encore trop méconnue ; il évoque un partenariat formel entre l'Académie et la SEZ (comme il en existe un avec l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture - AEHA), visant à contribuer à mieux mettre en avant les travaux des zootechniciens qui composent cette société, qui a tant œuvré au renouveau des races animales précédemment en péril et désormais en devenir.

A la mémoire de nos confrères Laurent Avon (décédé en mai dernier), reconnu pour ses actions en faveur des races en péril, et Jean-Maurice Duplan (décédé en mars dernier), une minute de silence est observée. L'œuvre de Laurent Avon sera évoquée lors de l'hommage rendu à Jean-Maurice Duplan, le 30 juin prochain, à Grignon.

A / Rapport moral et d'activité du Président

1. Journées d'étude et autres réunions

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 13 décembre 2021. La présente AG est l'occasion du renouvellement du CA, qui se réunira dans la foulée.

Une journée d'étude s'est tenue le 21 octobre 2021, à l'ENV d'Alfort, sur le thème « De l'animal sauvage à l'animal de compagnie non conventionnel ». Organisée par Olivier Le Gal et Jean-François Courreau, elle a rassemblé une quarantaine de personnes.

La journée d'étude « jubilé » s'est déroulée hier, 21 juin, elle aussi à l'ENVA. Elle a été organisée par une équipe qui ne comprenait pas moins de six de nos adhérents : Pierre Del Porto, Bernard Denis, Jean-Pierre Digard, Anne Lauvie, Mariane Monod, et Etienne Verrier. Tous les exposés ont été de qualité, ont donné lieu à des discussions très intéressantes et ont permis de dégager des questions et des perspectives pour l'élevage de demain et, à notre modeste échelle, pour l'action à venir de notre association.

2. Publications et communication

2.1. La Lettre a été publiée à son usuel rythme trimestriel. Je renouvelle ici mes remerciements à Louis Montméas qui effectue un travail considérable de collecte et de mise en forme des informations. Entre juillet 2021 et avril 2022, les quatre livraisons de *La Lettre* ont offert des éditoriaux rédigés par quatre auteurs différents : une telle diversité de contributeurs ne s'était pas vue depuis longtemps !

2.2. Le site web est actualisé à intervalles réguliers et un bilan des consultations sera présenté lors du C.A. qui suit l'A.G. Merci à Coline Taine-Monod pour les actualisations et le suivi.

2.3. La revue Ethnozootchnie a eu deux volumes publiés depuis notre précédente A.G. :

- Le numéro 109, qui collecte les articles de la journée du 20 novembre 2020 sur la formation en génétique animale et qui est paru en juin 2021.
- Le numéro 110, de l'animal sauvage au NAC qui collecte les articles de la journée du 21 octobre 2021 évoquée plus haut et qui est paru en février 2022.

Signalons que, sous la houlette du Groupe d'Ethnozootchnie Caprine (GEC) et la coordination de Martine Napoléone (Inrae, membre du GEC), et avec l'appui d'Inrae, les numéros 105 et 108 de notre revue, consacrés à l'histoire des régions caprines françaises, ont été rassemblés et édités en version électronique en avril dernier (<https://www.inrae.fr/actualites/histoire-regions-caprines-francaises>).

2.4. L'entreprise qui assurait l'impression de la revue, sise à Toul, a déposé son bilan en mai 2022. Au nom de notre Société, le Bureau a adressé aux dirigeants un message de soutien, dans lequel nous soulignons notamment la grande satisfaction que nous avons eue à travailler avec cette entreprise depuis six ans. Nous avons par ailleurs commencé à prospecter de nouvelles entreprises, ce point fera l'objet d'une discussion détaillée lors de la réunion à suivre du CA

2.5. Voyage d'étude 2021 dans le Jura : organisé par J.B. Buffet et P. Del Porto, il a réuni 38 participants logés au Domaine de Chalain, avec 18 visites très axées sur l'élevage des vaches Montbéliardes et la filière Comté. Jean-Pierre Ferrier a fait un compte rendu de 52 pages disponible sur le site.

Il est décidé de choisir chaque année une photo du voyage précédent comme carte de vœux de la SEZ.

2.6. Exposition et conférence sur la « guerre des moutons, le mérinos à la conquête du monde 1786-2021 » : dans le cadre de cette exposition organisée par les Archives nationales du 15 décembre 2021 au 18 avril 2022 à l'Hôtel de Soubise, Musée des Archives nationales, à Paris 3^{ème}, un colloque « du mérinos de Rambouillet pour des laines contemporaines de qualité » s'est tenu le 8 février 2022. La Société d'Ethnozootchnie a participé à son organisation avec les Archives nationales, l'Académie d'agriculture, l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture AEHA, la Bergerie nationale, l'association Alumni Compagnons de la Bergerie nationale et l'AFMA Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural.

3. Remerciements et perspectives

Outre les personnes évoquées ci-dessus, je renouvelle mes remerciements aux membres du CA ainsi qu'aux confrère(sœur)s non-membres du CA qui assurent d'autres responsabilités. Je renouvelle aussi mes remerciements à Mariane Monod (notre secrétaire-gestionnaire) et Bernard Denis (notre Président d'Honneur), dont l'action et les conseils avisés me sont très précieux dans mes fonctions de Président de notre Société.

Cette Assemblée Générale est l'occasion de renouveler la composition de notre Conseil d'Administration. Il est donc délicat de présenter des perspectives avant cette étape. Je formule néanmoins le vœu que notre Société poursuive son travail de réflexion sur les relations complexes entre animaux, humains et territoires, et son action pour la diversité des agricultures et des races animales.

Après discussion, le rapport moral et d'activité est adopté.

B / Rapport financier (année 2021)

1. Année 2021 : Compte de gestion définitif

	Charges 2021	Charges 2020		Produits 2021	Produits 2020
Lettres Impression + envois	929.60	1 371.70	Cotisations	9540.00	9 315.00
Revue Impression + envois (2 en 20, 2 en 21)	8 188.87	6 414.15	Ventes revues	2085.48	801.30
Charges exceptionnelles	783.00	432.06	Produits exceptionnels	500.00	79.00
Charges courantes	786.41	1 301.57	Produits courants	132.75	163.15
TOTAL	10 687.88	9 519.48	TOTAL	12 258.23	10 358.45
Emplois nets	-	-	Ressource nette	1 570.35	838.97
			Solde financier	37 057.00	35 471.65

Avec l'augmentation des envois par courriel, le coût des Lettres diminue de 1372 à 930 €. Le coût des revues a fortement augmenté de 6 414 à 8 189 € en raison d'une réimpression du N° 108 (RECAFRAN-T2) très demandé. La variation des charges courantes (fonctionnement) : 1301 à 786 € tient aux stocks d'enveloppes constitués pour bénéficier de remises. A noter l'importance des frais bancaires en 2021 (+ 205 %). Le repas du C.A. et celui des intervenants à la journée d'étude de novembre 21 constituent les charges exceptionnelles.

Les cotisations passent de 9315 à 9540 € et le nombre de cotisants de 240 à 236 (-1,7 %). En douze ans, la perte est d'un tiers des cotisants.

Avec les ventes supplémentaires des N° 105 et 108 (sur les caprins), le produit des revues passe de 801 à 2050 €. Un mécénat d'Animalis de 500 € a permis de couvrir les frais de la journée du sauvage aux NAC. Depuis 2017 la trésorerie augmente chaque année et il n'est plus fait appel au livret A de la Caisse d'épargne.

La situation financière reste saine, la ressource nette augmente de 839 à 1 570 € et le solde financier augmente de 35 472 à 37 057 €.

2. Budget prévisionnel pour l'année 2022 :

	Charges Budget 2022	Charges 2021		Produits Budget 2022	Produits 2021
Lettres Impression + envois	950 €	929.60	Cotisations	8 500 €	9 540.00
Revue Impression + envois	9 800 €	8 188.87	Ventes revues	300 €	2 085.48
Charges exceptionnelles	2 032 €	783.00	Contributions journées	710 €	500.00
Charges courantes	800 €	786.41	Produits financiers	190 €	132.75
TOTAL	13 582 €	10 687.88	TOTAL	9 700 €	12 258.23
Emplois nets	- 3 882 €	-	Ressource nette	--	1 070.35
			Solde financier	34 247 €	37 057.00

Le nombre de cotisants 2022, à ce jour, est en forte baisse même s'il y a un peu plus de nouveaux membres que l'an dernier.

Pour l'année 2022, grâce aux envois par courriel, les charges d'impression et d'envoi des Lettres trimestrielles ne devraient pas trop augmenter. Pour les revues, l'augmentation des frais d'impression

(prix du papier) et l'obligation de trouver un nouvel imprimeur pourraient passer de 8200 à 9 800 € en 2022, ou plus ? Les charges exceptionnelles seront en nette augmentation, la SEZ ayant contribué largement aux coûts du jubilé de juin (pour 1222 €). Les charges courantes devraient être du même ordre qu'en 2021. Même avec un rappel fait début juin, les cotisations risquent de chuter de 1 000 € et les ventes de revues s'effondrent après la forte hausse de 2021 grâce aux commandes du N° 108. On devrait donc finir l'année avec un déficit de plus de 3 880 € ; mais nous avons fêté dignement les 50 ans de la société d'ethnozootechnie !

Olivier Le Gal a vérifié les comptes : la traçabilité est correcte, tous les chèques reçus sont scannés, les dépenses sont appuyées de pièces comptables, la comptabilité est fiable.

Les comptes 2021 et le budget 2022 sont approuvés.

C / Activités à venir

La **Lettre 2022-3** sera envoyée dans la 2^{ème} semaine de juillet avec un édito d'Etienne Verrier sur le jubilé. Les articles pour la **revue n° 111** devront parvenir avant le 30 septembre pour une publication fin 2022 ou début 2023. Pour le **n° 112 : Varia n° 13**, trois articles ont déjà été reçus. Un appel aux auteurs sera fait dans la Lettre de juillet.

La **journée d'étude du printemps 2023** sur la médiation animale est en cours d'organisation, par Bernard Denis, Olivier Le Gal, la Fondation A & P Sommer et la Société Centrale Canine. Seront abordés la situation en France pour toutes les espèces concernées, le bien-être des animaux médiateurs, les chevaux, les chiens, la position des juristes, ainsi que des témoignages.

La **journée d'étude sur les animaux et le prestige**, organisée par Olivier Le Gal, traitera de l'archéologie, de l'histoire et de l'actualité mais les participants, la date et le lieu sont encore à trouver. Deux autres thématiques sont envisagées :

- Les viandes de lait (Maurice Leboeuf, cf. précédente réunion du CA).
- Le renne (Jean-Pierre Digard, qui a déjà pris des contacts).

Le **voyage** du 21 au 24 septembre, organisé par Pierre et Monique Del Porto, se tiendra en pays d'Arles-en-Provence avec 38 participants inscrits à ce jour.

D / Renouvellement du Conseil d'Administration

L'AG prend acte des demandes de cessation de mandat reçues de la part de : Georges Carantino, Olivier Fanica, Lucie Markey, Colette Méchin, Raymond Pujol et Pierre Quéméré. Le Président adressera à chacun de nos confrère(sœur)s un message personnel de remerciement.

Une candidature est enregistrée, celle de Coline Taine-Monod, invitée du CA jusqu'ici.

Après avis unanime de l'AG, le nouveau CA comprendra 11 membres : Pierre Del Porto, Bernard Denis, Jean-Pierre Digard, Michel Hulin, Anne Lauvie, Olivier Le Gal, Mariane Monod, Louis Montméas, Annick Pinard, Coline Taine-Monod et Etienne Verrier. Les invités au C.A. sont Bertrand Langlois et Pierre Morand-Fehr.

E / Questions diverses

En été 2023, à Lyon, se tiendront conjointement la 74^e réunion annuelle de la European Association for Animal Production (EAAP) et la prochaine conférence de la World Association for Animal Production (WAAP). Des bourses pour doctorants et jeunes chercheurs sont disponibles. Voir le site des réunions annuelles de l'EAAP (<https://meetings.eaap.org/>).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h20.